

Compte-rendu de la rencontre avec Alain LUCAS, ancien responsable du Pôle Bâtiment au CD2E à Loos en Gohelle– Automne 2019

Par les étudiant.e.s de l'ULCO - Caroline Ligorio, Marie Cuvelier, Anthony Carton, Othmane Bella et Victoria Galvan.

Alain Lucas, expert en éco-construction aujourd'hui retraité, nous parle de son parcours et de la filière du lin dans le Nord.

C'est son intérêt pour la construction à l'aide de matériaux biosourcés qui a lancé sa carrière dans le domaine. Pour rappel l'éco-construction prend en compte des techniques ayant peu d'impact sur l'environnement. Il s'est donné pour objectif de développer les réseaux entre les différents acteurs, de l'artisan jusqu'à l'architecte.

Si avant nous avons des freins financiers quant à l'achat d'éco-matériaux, il est plus simple d'en trouver aujourd'hui. De plus, certaines enseignes de bricolage se lancent dans la vente d'éco-matériaux tels que le Métisse (matière isolante faite à partir de vêtements recyclés) mais ces initiatives restent peu nombreuses.

Un des matériaux naturels produit dans la région est le lin. La filière du lin est non négligeable pour la région, le nord de la France étant le deuxième producteur de lin du pays (après la Normandie). Ce matériau est principalement utilisé pour son efficacité en tant qu'isolant aussi bien en été qu'en hiver. En effet, un des nouveaux enjeux de l'éco-construction est de penser à l'isolation non seulement pour la chaleur, mais aussi pour le froid, problème qui peut être résolu avec l'utilisation de matériaux biosourcés.

Si Alain Lucas a développé son activité dans le domaine du lin c'est parce que le territoire où il se trouvait le lui permettait. C'est une logique de proximité qui l'a poussé à choisir ce matériau, il ne l'aurait pas choisi autrement.

Les matériaux biosourcés présentent un réel intérêt car ils peuvent avoir plusieurs utilités. Par exemple le co-produit qu'est la paille, c'est-à-dire qu'on ne produit pas des céréales pour la paille mais pour l'alimentation. Dans cette situation on se retrouve alors avec les céréales, mais aussi le co-produit qui est la paille.

La relation entre les matériaux biosourcés et la démarche locale peut être complexe : cela dépend de la réussite de la filière sur son territoire. Par exemple, une filière de chanvre a été créée en Wallonie et cela n'a pas fonctionné, ce qui a forcé la région à se fournir non localement. On peut aussi penser à l'amortissement de l'investissement : les coûts sont parfois si conséquents que la clientèle peut s'étendre de l'échelle du pays à celle du continent. Il y a donc des contraintes économiques complexes qui rendent difficile le travail en filière courte.

Il est important, dans le domaine de la construction, que les citoyens soient sensibilisés ; pour cela, il existe des espaces info énergie (disponible par le biais de l'ADEME) qui permettent de se renseigner sur le domaine de l'énergie dans l'habitat. La réglementation s'ouvre doucement vers l'éco-construction grâce à la prise en compte de l'analyse du cycle de vie du matériau et l'émission carbone (pour les bâtiments neufs).

Il existe aussi un indicateur que l'on peut retrouver à l'adresse suivante : <https://fr.twiza.org/>. C'est un site qui répertorie les chantiers participatifs dans toute la France.

En somme, il est important que dans ce domaine il y ait une réelle prise de conscience de la part des citoyens, mais il faut aussi que la filière se développe afin de former de plus en plus de professionnels dans ce domaine. L'implication des générations futures aura donc une incidence dans l'avenir de l'éco-conception.